Le féminisme en Chine

Autor(en): **Leich-Wang, D.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 212

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-258573

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le féminisme en Chine

Jusqu'en 1912, date de la fin de la monarchie en Chine, la loi matrimoniale a été très défavorable aux femmes. Elle les ignorait simplement, et donnait aux hommes un pouvoir illimité; femmes et filles, par exemple, n'avaient pas le droit d'hériter. Un proverbe chinois dit que jamais la femme n'est indépendante: enfant, elle est soumise à son père; épouse, à son époux; mère, à son fils. La Chinoise ne prenait aucune part à la vie de société; son nom n'était que rarement mentionné dans les invitations; et, même dans les avis mortuaires, les parentes du défunt n'étaient pas nommées.

La notion du divorce n'existait pas, et le mot divorce manque à la langue chinoise: l'époux ne divorçait pas : il répudiait sa femme, il la chassait. Il lui suffisait pour cela de l'un de ces sept motifs suivants, inscrits dans la loi matrimoniale: que la femme ne donne pas le jour à un fils; qu'elle soit infidèle; qu'elle ne s'entende pas avec ses beaux-parents, ou n'ait pas assez de prévenances pour eux; qu'elle soit insupportable ou querelleuse; qu'elle vole; qu'elle soit jalouse; qu'elle soit malade.

Ce qui peint bien la triste situation de la femme chinoise, c'est qu'à la mort de son mari, elle ne pouvait se remarier, mais devait servir jusqu'à la fin de ses jours dans la maison du défunt. Si son mari s'absentait pour un voyage ou pour affaires, elle était exclue de la société comme une veuve, et devait servir ses beaux-parents. Quant à l'époux, s'il quittait la maison, il lui était loisible de se remarier, et de garder avec lui cette deuxième femme.

Les prétendus avantages dont jouissait la femme chinoise étaient les suivants: elle disposait librement du gain de son mari; et — ce qui est une de ses grandes passions, — elle exerçait l'art culinaire. L'attachement de la femme chinoise à sa cuisine est proverbiale. Eloignée de son foyer, elle y revient sans cesse par la pensée; et, même au bout du monde, ce qui lui manque le plus, c'est sa cuisine. Ce qui est intéressant aussi, c'est la situation de la mère, qui, après la mort du père, s'installe chez l'aîné de ses fils, ou bien, à tour de rôle, chez ses différents fils. La mère est extrêmement respectée de ses enfants; elle exerce sur eux une influence très grande, et même décisive. On peut citer par exemple le cas du général Tschin-Juen-Buen, qui, malgré les instances du Parlement, refusa de démissionner comme premier ministre, jusqu'au moment où sa mère intervint, et où il se retira immédiatement.

Tel fut le sort de la femme chinoise jusqu'à la Révolution; toutefois, l'infiltration de la civilisation européenne encouragea ses tentatives d'émancipation. Les femmes chinoises participèrent activement à la Révolution de 1912, dont le succès leur valut de grands avantages. La chute de la monarchie a fait disparaître l'ancienne loi matrimoniale; et les Chinoises sont en voie d'obtenir les droits dont les Européennes jouissaient au siècle passé.

La Chine est un pays immense, dont la population dépasse celle de l'Europe entière. Et, de même qu'en Europe l'émancipation des femmes n'a pas atteint le même degré dans les différents pays, toutes les provinces de la Chine n'en sont pas au même point. La province de Hu-Nan, au centre du pays, qu'on appelle parfois «l'Ecosse chinoise», est la plus avancée; les femmes y font déjà partie du Conseil de la province. Puis viennent les trois grands ports : Tientsien, Shanghaï et Canton, où les femmes ont fondé beaucoup de sociétés et ont déjà accompli de grands progrès. Dans les autres parties du pays, il se fait une active propagande, en particulier par de nombreux journaux, en vue d'obtenir des réformes. Jusqu'à présent, l'on ne peut cependant parler de succès que pour la province de Sze-Tchuan, l'une des plus riches, et à laquelle on donne quelquefois le nom de «France chinoise».

Pour que le mouvement progressât plus rapidement, il faudrait une propagande intense, pour laquelle les moyens actuels dont on dispose sont insuffisants. La culture intellectuelle, l'argent, et une grande énergie en seraient les facteurs indispensables; quelqu'un d'entr'eux vienne à manquer, et le travail de propagande est inefficace. Beaucoup de Chinoises vont à l'étranger; mais peu d'entr'elles possèdent une bonne culture générale; la plupart se contentent d'une spécialisation; elles deviennent institutrices, docteurs en médecine, ou employées de commerce. Il est intéressant de noter qu'il existe à Shanghaï une banque dont tout le personnel, de la directrice aux domestiques, est exclusivement féminin. Une femme, Mlle Soume Tcheng, est avocate; mais elle est actuellement à Paris. Ces dernières années, nombre de femmes et de jeunes filles se sont vouées au cinéma. Puis, il y a des femmes écrivains et journalistes, comme Mlle Sin-Yin-Tan, rédactrice du grand quotidien *Chung-Hiva-Sing-Pao* (La Nouvelle Presse du Pays-des-Fleurs du Milieu). Dans sa réclusion, la femme chinoise s'occupait volontiers de littérature, et les écrivains jouissent de la plus grande considération. La littérature chinoise est très avancée, et les femmes se plaisent à la cultiver. Ce que les Chinois apprécient le plus, c'est premièrement la poésie, puis, une belle écriture, et enfin, la peinture. Mme Sophie Chang-Thou, présidente du séminaire de Nankin, est une poétesse distinguée.

A Pékin, des femmes ont construit et dirigent entièrement une grande maison de commerce, la «Compagnie 1-5-1» (1 dollar, 50 cents, 10 cents). Shanghaï possède une Ecole de droit pour femmes, qui est très fréquentée. Elle est dirigée par Mme Sue-Sun-Ji-Pin, femme du ministre de la Justice, M. Sue-Tchain. (En Chine, la femme garde son nom en se mariant.)

Le mouvement féministe a déjà obtenu de beaux résultats : premièrement, le mariage obligatoire a été supprimé; et, depuis la fête du Nouvel-An 1920, la séparation des hommes et des femmes dans la société a été officiellement abolie. De même, un homme ne peut plus conserver une deuxième épouse. Et enfin, les Universités ont été ouvertes aux femmes.

Beaucoup de Chinoises se consacrent à l'instruction populaire, et enseignent gratuitement dans les écoles, comme Mme Yung-Chu-Chi-Waï, femme de l'ex-président du Conseil des ministres. En ce moment, les femmes travaillent spécialement à la création d'écoles professionnelles.

La Chine, cet immense empire, qui abrite le plus grand peuple de la terre, se trouva réduite, au commencement du XIVe siècle, sous la dynastie Song, et à la suite de guerres malheureuses, à un petit territoire, moins étendu peut-être

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne.**

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderobes, de magasins, etc , pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91 06

44, rue Martheray, 44 *Chèques postaux II*, **1353**

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant

Fermée le samedi après-midi. **Pensez avant tout aux pauvres du pays !!**

que la Suisse ou que l'Autriche actuelle. Cependant, le peuple était fort, et recouvra sa grandeur. La Chine est de nouveau un grand pays, l'héritier de l'importante civilisation asiatique orientale. Sa petitesse momentannée, pendant une période de l'histoire, ne lui a point nui. Je pense que toutes les civilisations sont solidaires; c'est pourquoi je saluerais avec joie la collaboration internationale des mouvements féministes. Je puis affirmer ici que la langue chinoise n'est pas si difficile à apprendre pour les Européens qu'on veut bien le dire. C'est comme si l'on disait que la distance de Shanghaï à Vienne est très grande: elle n'est pas plus grande de Vienne à Shanghaï, et un Chinois a tout autant de peine à apprendre une langue européenne. Il en a même davantage, puisqu'il étudie plusieurs langues, et il lui manque la grande faculté d'adaptation que l'Européen acquiert par son éducation.

Pour mon compte, après avoir passé mes examens de pédagogie à Nankin, pour lesquels j'ai dû étudier les langues étrangères, j'en suis arrivée à la conviction qu'au fond, je ne savais rien; c'est pourquoi je me suis rendue à St-Mary's Hall où, en six ans, j'ai appris tant bien que mal quelques langues européennes. C'est pourquoi je voudrais vous dire bien haut cette seule parole: « Il n'y a que le premier pas qui coûte! » Je lutte pour l'idée de la coopération féministe internationale, et je vous invite à mener cette campagne avec moi.

Femmes d'Europe et d'Asie, unissez-vous, et entendez-vous!

D. Leigh-Wang.

N. D. L. R. — Mme Leigh-Wang, qui fut en septembre dernier la correspondante attitrée d'un grand journal viennois à la Ve Assemblée de la S. d. N., paraît ignorer l'existence de nos grandes Associations féministes internationales, le Conseil International des Femmes et l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui ne demanderaient qu'à accueillir l'adhésion des féministes chinoises organisées.

De-ci, De-là...

Là-bas aussi...

La nouvelle nous arrive de l'Uruguay que la Chambre des députés a entamé la discussion d'un projet de loi supprimant les maisons de tolérance.

Nous souhaitons de tout cœur que cette discussion aboutisse à un résultat définitif, et nous en félicitons par avance l'infatigable pionnière de l'abolitionnisme en Amérique du Sud, qui est d'autre part bien connue, non seulement dans tous les milieux internationaux, mais tout spécialement parmi les féministes suisses, notre collaboratrice, Dr Paulina Luisi.

Miss Margaret Bondfield à l'œuvre.

Après l'enquête menée au Canada pour se rendre compte des conditions de travail des jeunes gens des deux sexes qui émigrent dans ce Dominion — enquête qui a coûté à Miss Bondfield son siège au Parlement, puisqu'elle n'a pu rentrer à temps pour faire campagne électorale — l'ancienne secrétaire d'Etat au Ministère du Travail vient d'être chargée d'investigations sur les conditions de travail des jeunes filles travaillant dans les cantines militaires, cela sous les auspices de l'Office britannique des forces navales aériennes et terrestres.

Formation hôtelière.

Selon un communiqué de l'Office central suisse pour les professions féminines (Zurich, Talstrasse 18), la Société hôtelière suisse vient d'établir un règlement pour la formation de cuisinières d'hôtels et de restaurants. Elle a aussi élaboré un contrat d'apprentissage à leur intention. On ne prévoit pas d'écoles proprement dites, mais une préparation pratique et théorique dans des établissements bien qualifiés. L'âge minimum est 17 ans, la durée de l'apprentissage de deux ans, avec diplôme final. Le règlement fixe toutes les conditions du placement; il assure aux postulantes un salaire convenable et des sécurités en cas de maladie, d'accident, de renvoi, etc., etc. L'usage des boissons alcooliques est interdit.

Les inscriptions sont reçues par le Secrétariat de la Société (Berne, Münzgraben 2). Les garanties sérieuses qu'offre ce nouvel arrangement engageront sans doute bien des jeunes filles à profiter de ses facilités et nos hôteliers suisses seront de moins en moins obligés de faire appel à la collaboration d'étrangères.

Denrées alimentaires
Mercure
134 Succursales
Provisions de voyage

Institut J.-J. Rousseau
(subventionné par l'Etat)
Ouvert aux personnes des deux sexes âgées au moins de 18 ans qui se destinent aux carrières éducatives. Psychologie appliquée, pédagogie. Stage à la Maison des Petits. Orientation professionnelle. Protection de l'enfance. Enfants anormaux.
Semestre d'hiver: 22 Octobre — 14 Mars
Semestre d'été: 14 avril — 15 Juillet
Cours de Vacances: 11-22 Août
4, RUE CHARLES BONNET -- GENÈVE

Montreux Knitting
Montreux
VÊTEMENTS DE TRICOTS
pour la ville et le sport
BAS - SOUS-VÊTEMENTS
MAGASINS DE VENTE:
MONTREUX, Place de la Paix - ZURICH, Bahnhof., 7
GENÈVE, r. du Mt-Blanc, 6 - St-MORITZ, Gallery Palace

S. O. C.
Société de l'Ouvroir Coopératif
LAUSANNE
MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.
BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.
MAGASINS DE VENTE:
GENÈVE, Rue du Marché, 40. | BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. | ZURICH, Sihlstrasse, 3.
NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19

RONEO S. A. ZURICH
LE DUPLICATEUR GOUVERNEMENT
AU PRIX DE FR. 260.--
permet d'obtenir une centaine d'excellentes copies en peu de temps et à peu de frais.

Genève. — Imprimerie Paul Richter, rue Dr Alfred-Vincent, 10.